Particuliers passer votre annonce et payer par
04.93.18.70.00

MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE

PEINTRE sérieux, qualifié, cherche emploi courte ou longue durée et petits travaux. Tél. 06.19.48.16.88

RESTAURATION, HÔTELLERIE

Femme française parlant anglais, bonne présentation, avec expérience, disponible le samedi soir et le dimanche pour extra, salle, cuisine et autres.Tél. 06.08.77.01.43

JEUNE HOMME 22 ans, diplomé avec expérience et véhicule, recherche extra en salle. Tél. 06.60.99.82.25

CUISINIER avec 20 ans d'expérience, cherche poste chef de cuisine ou chef de partie, sur Nice ou Monaco (permis de travail monégasque), disponible de suite. Tél.07.49.34.39.68.

SECRÉTARIAT, BUREAUTIQUE

Parce que les Grands projets se réussissent ensemble, Assistante administrative, pédagogique et/ou commerciale, cherche emploi à temps complet, proche Cagnes-sur-Mer ou secteur 06. Autonomie, dynamisme, sens du contact et de la communication, rigueur, méthodique, sens de l'organisation, excellente présentation, Grande polyvalence, et maitrise parfaite des outils de bureautique. TEL. 06.95.27.25.91

Légales

▽ Avis Rectificatif

AVIS RECTIFICATIF

Dans le deuxième avis paru dans NICE MATIN le 22 octobre 2020, concernant la commune de Biot

Enquête publique sur la révision du plan de prévention
des risques naturels prévisibles d'inondations

Il fallait lire
Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :
- Biot 22 octobre 2020 9h -12h 14h - 16h30 Services techniques de la mairie 700 avenue du jeu de la Beaume
- Biot 28 octobre 2020 9h -12h 14h - 16h30 Services techniques de la mairie 700 avenue du jeu de la Beaume
- Biot 13 novembre 2020 9h -12h 14h - 16h30 Services techniques de la mairie 700 avenue du jeu de la Beaume
- Biot 23 novembre 2020 9h -12h 14h - 16h30 Services techniques de la mairie 700 avenue du jeu de la Beaume.

▽ Avis Administratifs

AVIS

« Commune d'Opio - Département des Alpes-Maritimes
APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par délibération en date du 06/10/2020, le conseil municipal a approuvé la modification simplifiée n°2 du PLU sur la commune d'Opio.

L'affichage de la délibération a été effectué conformément à l'article L.153-48 du Code de l'urbanisme.

Le dossier de modification simplifiée du PLU est tenu à la disposition du public à la mairie aux iours et heures habituels d'ouverture et à la préfecture. »

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07 e HT pour les Alpes-Maritimes.

▽ Ventes aux Enchères

AVIS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT
LE VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020 A 14 H
Maitre Thomas GIACCARDI
Avocat-Défenseur près la Cour d'Appel de Monaco
16, rue du Gabian - Monaco

A l'audience des Criées du Tribunal de Première Instance de Monaco, Palais de Justice, rue Colonel Bellando de Castro à Monaco-Ville en présence du Ministère Public.

Il sera procédé à la vente aux enchères au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE : Une villa dite "UNDA MARIS" (anciennement "Villa Saint-Martin'), située 11, avenue Saint-Martin, à Monaco-Ville, anciennement composée d'un corps de bâtiment élevé de deux étages sur rez-de-chaussée avec deux ailes latérales à droite et à gauche dudit bâtiment principal - jardin autour, le tout d'une superficie d'environ quatre cent cinquante mètres carrés, figurant sur la matrice cadastrale sous les numéros 219, 219 a et 220 ap de la Section C. A la suite de travaux encore en cours, la villa dénommée "UNDA MARIS" (anciennement "Villa Saint-Martin), située n° 11, avenue Saint-Martin, à Monaco-Ville, est désormais composée d'une villa élevée de sept niveaux (premier sous-sol, deuxième sous-sol, rez-de-chaussée, rez-de-jardin, premier étage, deuxième étage, troisième étage) et d'une construction annexe à usage de logement de quatre niveaux (un sous-sol, un rez-de-chaussée, et deux étages) le tout d'une surface habitable totale d'environ deux mille deux cent quarante-six mètres carrés (2.246 m²), figurant sur la matrice cadastrale sous les numéros 219, 219 a et 220 ap de la Section C et confinant :
- Au Midi, 1, avenue Saint-Martin ;
- Au Nord, l'école du Rocher ;
- Au Levant, les jardins Saint-Martin ;
- Et, au couchant, partie la rue des Ecoles et partie école du Rocher.

Ainsi qu'une propriété sise à Monaco-Ville, avenue Saint-Martin, actuellement en nature de jardin, cadastrée Section C, numéro 230 ap. :
- Une superficie en surface de 11,60 m², volume un ;
- Une superficie en surface de 64,47 m², volume deux ;
- Une superficie en surface de 42,32 m², volume trois.

Etant précisé que le domaine de l'état reste propriétaire de la partie du tréfonds située en dessous de la cote « niveau bas », de chacun desdits volumes un, deux et trois.

Bien sur lequel Madame Kawther Bahaa AWNI, veuve AL ABOOD a consenti au domaine de l'état les servitudes.

QUALITES : Cette vente est poursuivie à la requête de :

Société Générale Luxembourg, société anonyme de droit luxembourgeois au capital de 1.179.042.732 euros, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 6.061, ayant son siège social au 11 Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant poursuites et diligences de Monsieur Arnaud de ROULHAC, en sa qualité de Directeur Juridique dûment habilité à cet effet et domicilié au siège de la société.

A l'encontre de :

Madame Kawther Baha AWNI, veuve AL ABOOD, née le 27 février 1948 à Bagdad (Irak), de nationalité irakienne, sans profession, domiciliée 57, boulevard du Jardin Exotique, 98000 Monaco.

MISE A PRIX : Les biens immobiliers ci-dessus désignés sont mis en vente aux enchères publiques, en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérisseur sur la mise à prix de : 60.000.000 euros (soixante millions d'euros).

et outre les charges, clauses et conditions fixées dans le cahier des charges et notamment les frais de poursuite, dont le montant préalablement taxé sera porté à la connaissance du public avant l'ouverture des enchères.

La participation aux enchères ne sera autorisée qu'après consignation au Greffe Général d'une somme correspondant au quart de la mise à prix (25%), la veille de l'audience d'adjudication, au moyen d'un chèque de banque tiré sur un établissement installé en Principauté de Monaco, soit la somme de quinze millions d'euros (15.000.000 euros).

Les enchères seront reçues conformément aux dispositions des articles 612 à 620 du Code de Procédure Civile, outre les charges, clauses et conditions prévues dans le Cahier des Charges tenu à la disposition du public au Greffe Général du Palais de Justice de la Principauté de Monaco ainsi qu'en l'Etude de l'Avocat-Défenseur soussigné, Maître Thomas GIACCARDI.

Il est déclaré conformément à l'article 603 du Code de Procédure Civile que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

A titre indicatif il convient de préciser qu'aux termes de son expertise en date du 1er juillet 2019, le cabinet Jones Lang LaSalle Expertise a estimé la valeur du mètre carré des biens saisis après travaux à environ 75.000 euros soit, sur la surface habitable retenue de 2.246 m², la valeur totale d'environ 170.000.000 euros hors droits (2.246x75.000 euro/m²).

Fait et rédigé par l'Avocat Défenseur soussigné,
Signé Thomas GIACCARDI
Pour tous renseignements s'adresser à :
Maître Thomas GIACCARDI,
Avocat Défenseur,
16, rue du Gabian, 98000 MONACO
Téléphone : 00 377 97 70 40 70
ou consulter le Cahier des Charges au Greffe Général
Palais de Justice rue Colonel Bellando de Castro à Monaco.

Appels d'offres

safer Provence-Alpes-Côte d'Azur

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 143-7-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime,

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur attribue par rétrocession, échange, substitution tout ou partie des biens suivants :

Ref. Ap 06 19 0073 01 Fonds libre
BEZAUDUN-LES-ALPES : 3 ha 63 a 64 ca : - 'Les combes du chauvet': C- 733[P1]- 742[P1]- 743[P1]- 744- 745
Urbanisme : Carte communale - non constructible
Ref. XA 06 19 0202 01 Fonds libre
CABRIS : 61 a 06 ca : - 'La gaste': B- 201- 202
Urbanisme : PLU Ap
Ref. AS 06 19 0200 01 Fonds libre {Avec bâtiment}
CONTES : 4 ha 89 a 70 ca : - 'La garde': E- 105- 174(J)- 174(K)- 175- 176- 177- 178- 179 - 'Terra communa': E- 173
Urbanisme : PLU: A et N
Ref. XA 06 20 0172 01 Fonds libre
GOURDON : 39 a 70 ca : - 'La croix': A- 129
Urbanisme : RNU
Ref. XA 06 19 0203 01 Fonds libre
GREOLIERES : 1 ha 76 a 00 ca : - 'Les gleirettes': A- 102
Urbanisme : RNU
Ref. XA 06 19 0204 01 Fonds libre
LE TIGNET : 3 ha 77 a 43 ca : - 'Croutier': B- 1265- 1273 - 'Gabre jean': B- 1179 - 'L attelet': B- 1532 - 'Le flaquier': B- 1875[206] - 'Les baumettes': B- 956 - 'Les plasnasteaux': B- 1491 - 'Saint peire': A- 1392
Urbanisme : PLU: N
Ref. AS 06 18 0105 01 Fonds libre {Avec bâtiment}
MENTON : 2 ha 03 a 47 ca : - 'Val de boirie est': AD- 52- 53- 74- 75- 76- 77- 278[78][F1]- 278[78][F2]- 280[78]- 281[80]- 282[80]- 287[81]- 288[81]- 289[79]- 290[79]- 410[279]
Urbanisme : P.L.U - Zone Ap, Rouge PPR mvt de terrain
Ref. XA 06 19 0205 01 Fonds libre
PEYMEINADE : 36 a 87 ca : - 'Le serve': A- 1673- 1677
Urbanisme : PLU: N
Ref. XA 06 19 0206 01 Fonds libre
SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE : 25 a 79 ca : - 'Plan du content': D- 1176
Urbanisme : PLU N - EBC
Ref. XA 06 19 0207 01 Fonds libre
SAINT-VALLIER-DE-THIEY : 1 ha 90 a 01 ca : - 'Les laouves': E- 728[330]- 738[331]- 739[330]- 741[330] - 'Les suquets': E- 178(A)
Urbanisme : PLU Npr - EBC
Ref. AS 06 20 0170 01 Fonds libre
SALLAGRIFFON : 1 ha 75 a 15 ca : - 'Le cognet': A- 330
Urbanisme : RNU
Ref. XA 06 19 0208 01 Fonds libre
SPERACEDES : 2 ha 61 a 90 ca : - 'Les cannebieres': B- 21 - 'Les oudides': B- 84
Urbanisme : PLU N - EBC en partie
Ref. XA 06 20 0171 01 Fonds libre
TOURRETTES-SUR-LOUP : 68 a 50 ca : - 'Plan de vens': B- 193
Urbanisme : RNU
Ref. AP 06 20 0138 01 Fonds libre
VALDEROURE : 68 a 45 ca : - 'Le collet': G- 123- 124
Urbanisme : PLU A et N

Les personnes intéressées devront faire connaître leur candidature par écrit (merci de préciser son n° de téléphone) AU PLUS TARD LE 08/11/2020 à l'adresse ci-dessous où des compléments d'information pourront être obtenus :

SAFER Provence Alpes Côte-d'Azur, NICE LEADER - Immeuble APPOLO, Bât A - 5ème Etage 66 - 68, Route de Grenoble CS 93254 06205 NICE Cedex 3 (Tél : 04.88.78.00.06).

Posté à NICE, le 20 octobre 2020.

Professionnels
vous cherchez à recruter, contactez-nous :

PRINT | WEB | EVENT
GROUPE nice-matin COMMUNICATION
04 93 18 70 00
emploi@nicematin.fr
GROUPE nice-matin

NOUS JOINDRE AU SIEGE OU EN AGENCES

Régie publicitaire/Annonces : 04.93.18.70.00
Rédaction siège : 04.93.18.26.13
Rédaction Antibes : 04.92.90.40.50
Rédaction Cannes-Grasse : 04.93.06.37.50
Rédaction Menton : 04.93.41.72.60
Rédaction Monaco : 033.77.93.10.43.90
Rédaction Nice : 04.97.03.24.50

« NICE-MATIN »
Président - Directeur de la publication : Anthony Maarek
Directeur des rédactions : Denis Carreaux
Personnes physiques ou morales détenant au moins 10 % du capital : S.C.I.C. Nice-Matin et la Société Avenir Développement
Siège social et imprimerie :
Société par actions simplifiées
Groupe Nice-Matin
Capital 6.496.001,00 €
214, boulevard du Mercantour
06290 Nice Cedex 3
Mail siège : accueil@nicematin.fr
Dépôt légal à parution
CPPAP 0420 C 86665
ISSN 0224-5477

Origine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 100 % pour Usine de UPM - 60% pour Usine Norske.
Papiers certifiés P.E.F.C.
Ptot de 0.004 kg/t à 0.010 kg/t.

Supplément : Envies 16 pages

ACPM OJD DIFFUSION
Notre diffusion est contrôlée par Diffusion Contrôle (O.J.D)

Abonnements :
N°Cristal 09 69 32 83 83
APPEL NON SURTAXE
6 mois .. 222 € (7 j.)
12 mois .. 443 € (7 j.)

TIRAGE PRECEDENT :
Groupe Nice-Matin : 89.230

« NICE-MATIN » adhère au ARPP
Autorité de régulation professionnelle de la publicité
23, rue Auguste-Vacquerie - 75116 Paris

PEFC 10-31-3460

« La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite. »

KENO GAGNANT À VIE !

Résultats des tirages du jeudi 22 octobre 2020

Tirage du midi
1 4 7 8 11 12 16 17 21 24
26 30 36 38 50 60 62 64 66 70
MULTIPLICATEUR x 2
JOKER+ 6 075 159

Tirage du soir
3 5 8 10 11 12 13 15 19 20
23 24 30 39 43 44 45 47 54 68
MULTIPLICATEUR x 5
JOKER+ 2 878 061

Résultats et informations : Application FDJ 3256 fdj.fr SMS+ envoyez KENO au 61 113

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)